



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité – Justice

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

PARC NATIONAL D'AWLEIGATT

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°02/CPMP/MEDD/PNA/2023

POUR

ACQUISITION ET INSTALLATION DU MATERIEL DE
TELESURVEILLANCE POUR LES DIFFERENTES
COMPOSANTES DU PARC

Financement : Budget Etat

Janvier 2023

PREMIERE PARTIE

Procédure d'appel d'offre

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres (AAO)

N° 02 / CPMP / MEDD / PNA / 2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au PPM du PNA 2023 approuvé par la CPMP/MEDD publié sur le site de l'ARMP.
2. Le Parc National D'Awleigatt envisage de financer sur son Budget d'Etat l'acquisition et l'installation du matériel de télésurveillance pour les différentes composantes du Parc.
3. Le Parc National D'Awleigatt sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications exigées dans le DAO.
4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier de consultation auprès de la direction du PNA, Rue Moctar Dadah Teveragh zeina Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 25 54 66.
6. Le Dossier d'Appel d'Offre, en version authentique paraphé par le CPMP/MEDD et le PNA, pourra être obtenu auprès de la Direction du PNA contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de **cinq mille ouguiyas (5000 MRU)** au Trésor Public exclusivement, seule la copie cotée et paraphée fait foi.
7. Avant la préparation des offres, une visite guidée des lieux où seront installés les équipements aux sites du PNA est prévue le 15 Janvier à partir de 9 heures précises pour tous les soumissionnaires intéressés. Le départ est fixé dans la salle de réunion située au siège de la Direction du PNA à Nouakchott.
8. Pour apprécier sa qualification le candidat doit présenter les documents suivants :
 - Le candidat doit fournir ses états financiers certifiés pour les trois derniers exercices ; Les états financiers doivent être certifiés par un expert agrééLes conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes :
 - ✓ **Capacité financière**
Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après ;
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel aux cours des trois dernières années au moins, égal à **11 000 000 MRU**.
 - Le candidat doit disposer d'une ligne de crédit de **1 500 000 MRU**.
 - ✓ **Capacité technique**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Avoir réalisé deux marchés similaires au cours des 3 dernières années.
 - Fournir l'attestation d'autorisation du fabricant (Originale comportant l'adresse complète du Fabricant, Tél : --, E-mail, lieu géographique, etc..) cette attestation sera vérifiée en cas de besoin. - Catalogue et ou fiches techniques du fabricant, confirmant les spécifications techniques demandé).
9. Les soumissions, d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
 10. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : **« A la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (CPMP/MEDD), Rue 21-185, 838, KSAR -NOUAKCHOTT : « Offre pour l'acquisition et l'installation du matériel de télésurveillance pour les différentes composantes du parc national d'awleigate.»** Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.
 11. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **Lundi 27/02/2023 à 12 heures TU** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies.
 12. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, **d'un montant de 100 000 MRU et ayant une validité de 120 jours** à partir de la date d'ouverture des plis.
 13. Le délai de réalisation est de deux (2) mois calendaires à partir de la date de notification du marché.
 14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse de la CPMP/MEDD sus-indiquée au plus tard le **27/02/2023 à 12 h 00**.
 15. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **27/02/2023 à 12 heures TU**, par la commission de passation des marchés Publics du ministère de l'environnement et du développement durable (CPMP/MEDD) en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Le Directeur

Sid'Ahmed Babe

